

Grenoble, le 28 avril 2016

## **Intercommunalités-Département : seconde conférence des présidents**

**Le 12 février dernier, le Département de l'Isère a lancé la première conférence des présidents d'EPCI (Etablissement Public de Coopération intercommunale). Appelée à se réunir plusieurs fois par an, la seconde conférence s'est déroulée aujourd'hui, jeudi 28 avril 2016, à l'Hôtel du Département à Grenoble.**

La conférence des Présidents d'EPCI est une **instance de travail** qui permet un **dialogue direct entre le Département et les Présidents des 26 intercommunalités** que compte l'Isère. Il s'agit de **renforcer les partenariats et les dynamiques de mutualisation** (mobilité, aménagement, services au public...), et de **mieux coordonner l'action publique locale**. Cette instance s'inscrit en complémentarité des conférences territoriales (coordination des aides à l'investissement) et des conférences territoriales de solidarité (coordination de l'action sociale au niveau des territoires).

C'est dans cette dynamique que le Département a organisé aujourd'hui, **jeudi 28 avril 2016 à 14h30**, la seconde conférence des présidents des EPCI, à **l'Hôtel du Département**.

Deux grands projets ont été abordés : **le Très Haut Débit sur les territoires et le projet Autonom@dom** (bouquet de services adapté aux besoins des personnes en risque ou en perte d'autonomie).

Cette conférence s'est tenue en présence de **Jean-Pierre Barbier**, Président du Département, Député de l'Isère, **Christian Rival**, vice-président chargé de l'équipement, de l'aménagement des territoires et des vice-présidents des thématiques concernées : **Annick Merle**, vice-présidente pour l'économie et de l'aménagement numérique, **Damien Michallet**, vice-président délégué à l'aménagement numérique et **Laura Bonnefoy**, vice-présidente pour la dépendance et les handicaps.

### **En chiffres :**

**38 millions d'euros** : aides du Département aux intercommunalités et aux communes pour soutenir l'investissement de proximité en 2016.

**20 millions d'euros** : dans le cadre du plan de relance, le Département de l'Isère a lancé un appel à projet qui vise à accélérer la mise en œuvre des projets structurants, en partenariat avec les intercommunalités et les communes. Les projets retenus seront connus à la fin du premier semestre 2016.

### **CONTACTS PRESSE :**